



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone
Le Bourg
69840 CENVES

Conseil municipal du 12 septembre 2023 – Liste des délibérations

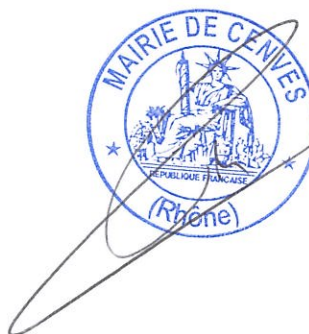
24/ Délibération n° 24/2023 examinée le 12/09/2023 – Modification statutaire de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais au 1^{er} janvier 2024 - approuvée

25/ Délibération n° 25/2023 examinée le 12/09/2023 – Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – approuvée

26/ Délibération n° 26/2023 examinée le 12/09/2023 – Contrat concession d'utilisation non exclusive du nom de la commune - approuvée

27/ Délibération n° 27/2023 examinée le 12/09/2023 – Décision modificative – Virement de crédits – approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00